



LES CHIFFRES CLÉS DE LA BIO MASSIF DES PYRÉNÉES 2020





EDITO

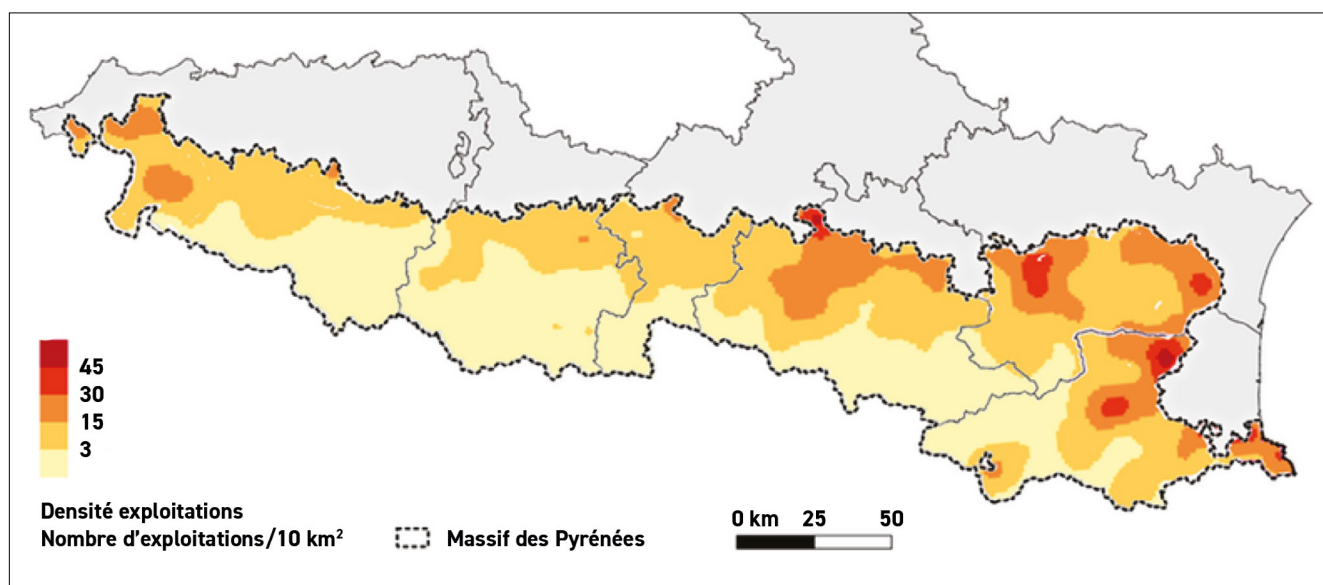
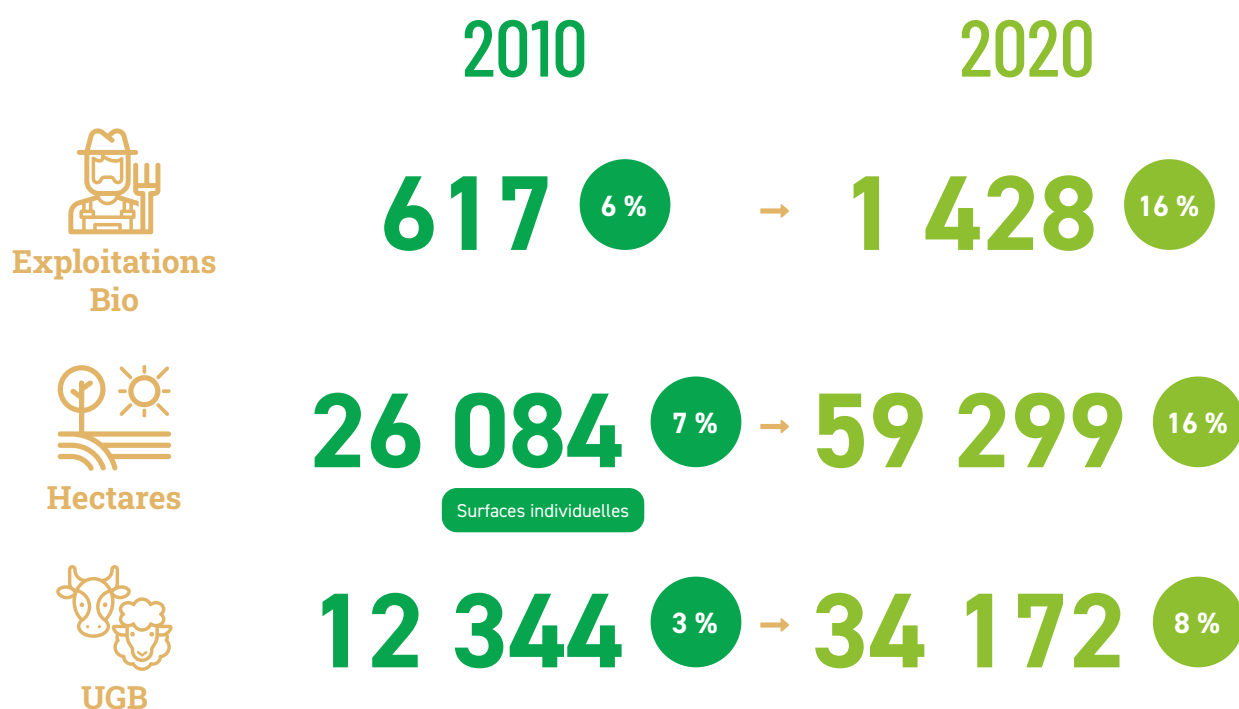
L'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées en partenariat avec le Réseau de l'Élevage Bio des Pyrénées ont rédigé "Les chiffres clés de la bio 2020 dans le massif des Pyrénées". Cette publication permet de visualiser les évolutions de l'agriculture biologique pyrénéenne entre 2010 et 2020. La connaissance de ces dynamiques est essentielle pour accompagner au mieux l'agriculture de nos montagnes.

Cette période de 10 ans montre des signes d'évolution positive du développement de l'agriculture biologique dans le massif. Avec **1 428 fermes** et **59 300 ha** de surfaces individuelles en bio ou en conversion, la part de la bio a considérablement augmenté, passant de **6% à 16%** du total des fermes et des surfaces du massif. Il en va de même pour le cheptel bio qui a presque été multiplié par 3. En 2020, les fermes bio emploient **deux fois plus de personnes** que les autres fermes sur ce territoire. Elles se caractérisent également par une population active plus jeune avec plus d'**un agriculteur bio sur deux qui a moins de 45 ans**, contre un sur trois dans les autres fermes des Pyrénées.

Néanmoins, les difficultés que connaît l'agriculture biologique depuis 2020 font craindre un ralentissement de la dynamique de développement sur le massif des Pyrénées. L'enjeu reste fort de pérenniser et de développer les systèmes de production et de valorisation bio qui répondent aux défis rencontrés dans le massif : **adaptation au changement climatique, renouvellement des générations, développement des filières de qualité...**

CHIFFRES CLÉS DE LA BIO MASSIF DES PYRÉNÉES

En 2020, les fermes engagées en agriculture biologique représentent 16% des fermes pyrénéennes, plaçant les Pyrénées devant la moyenne nationale de 12%.



Carte 1 : Densité d'exploitations bio dans les Pyrénées en 2020

Source : Agreste - Recensement 2020 / Base INOSYS Nouveau regard / Fond carto : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2023

DES FERMES BIO MAJORITAIREMENT INDIVIDUELLES ET DE PETITE DIMENSION ÉCONOMIQUE

DES STRUCTURES DE PETITE TAILLE ÉCONOMIQUE

Les fermes bio des Pyrénées sont majoritairement des **petites et micro exploitations*** (80% des fermes bio en 2010 et en 2020) qui utilisent la majorité des surfaces en bio (70% de la SAU bio en 2010 et 65% en 2020). Les grandes exploitations restent minoritaires, représentant en 2010 et en 2020 respectivement **6% et 5%** des fermes bio..

Néanmoins, le poids économique cumulé des micros et petites exploitations bio est minoritaire dans le paysage des exploitations bio pyrénéennes : **40% de la Production Brute Standard*** bio, contre 60% pour les moyennes et grandes exploitations bio. Le poids économique cumulé de l'ensemble des fermes bio a progressé depuis 2010, passant de **7% à 17%** du poids économique cumulé de l'ensemble des fermes pyrénéennes en 2020.

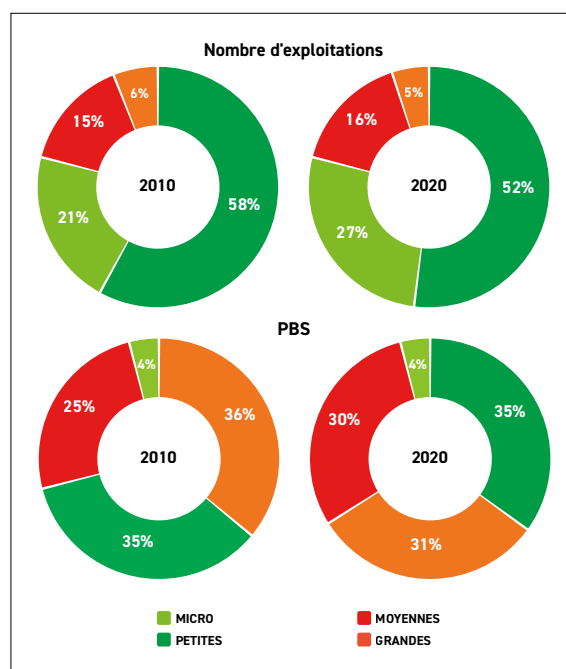


Figure 1 : Dimension économique des fermes bio (en haut : % en nombre d'exploitations en bas : % en Production Brute Standard*) - Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

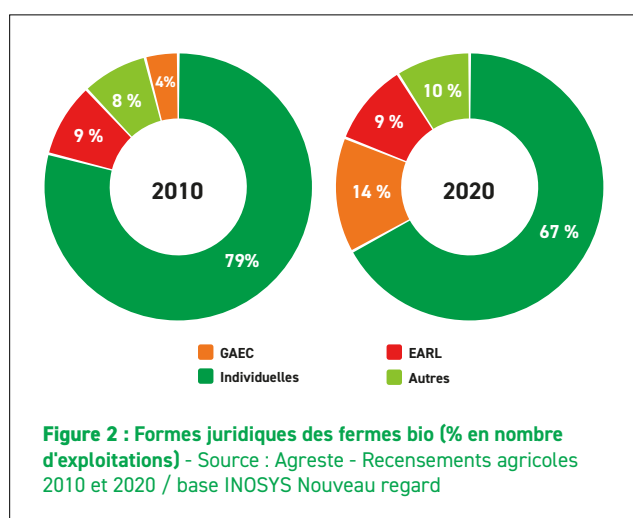


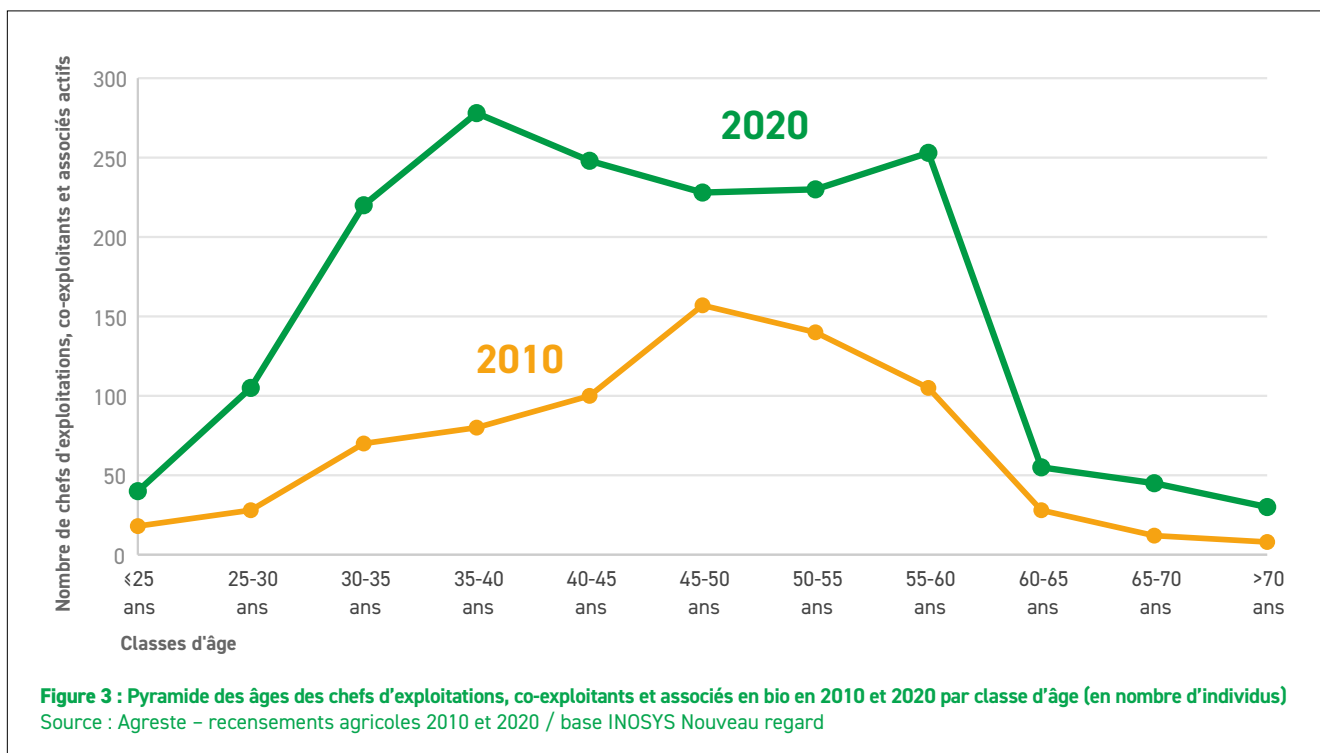
Figure 2 : Formes juridiques des fermes bio (% en nombre d'exploitations) - Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

LE STATUT D'EXPLOITANT INDIVIDUEL RESTE ENCORE MAJORITAIRE

Les exploitations individuelles sont nettement majoritaires, bien qu'on observe **une augmentation de la part des exploitations en GAEC en 2020 (+ 10 points)**, suivant ainsi la tendance générale au niveau pyrénéen.

*voir définitions en fin de publication

UNE POPULATION PLUS JEUNE



Quel devenir pour les fermes bio dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans ?

15 % des agriculteurs bio ont plus de 60 ans en 2020 (25% en non bio) soit sur 216 exploitations concernées :

- 34 %** n'a pas de repreneur identifié, utilisant 2 050 ha (2% de la surface en bio sur les Pyrénées)
- 22 %** a un repreneur identifié
- 39 %** n'envisage pas de départ dans les 3 prochaines années
- 4 %** vont disparaître au profit de l'agrandissement d'autres exploitations
- 1 %** vont disparaître au profit d'un usage non agricole

LA PYRAMIDE DES ÂGES DES CHEFS D'EXPLOITATION BIO S'EST CONSIDÉRABLEMENT TRANSFORMÉE EN 10 ANS

En 2020, un chef d'exploitation bio sur deux a moins de 45 ans (contre 42 % en 2010), et les 35-40 ans sont la classe d'âge la plus représentée.

La transformation de cette courbe témoigne des nombreuses installations de chefs d'exploitation bio ayant entre 30 et 50 ans ces 10 dernières années.

Cette tendance est très différente des exploitations non bio en 2020 : la tranche d'âge la plus représentée des non-bio est celle des 55-60 ans et seulement 1/3 de chefs d'exploitation non bio a moins de 45 ans.

PLUS D'EMPLOIS DANS LES FERMES BIO DU MASSIF



	Nb d'actifs 2020	Evolution du nb d'actifs 2010-2020 (en %)	Equivalents temps plein (ETP)	Evolution des ETP 2010-2020 (en %)
Sous total Main d'œuvre permanente*	2872 (48 %)	+ 239%	2366	+ 247 %
Chefs d'exploitations individuels et associés	632 (25%)	+ 238%	1613	+ 244%
Co-exploitants familiaux	315	+ 380%	282	+ 433 %
Main d'œuvre familiale	343 (6%)	+ 121%	207	+ 136 %
Salariés permanents	712 (12%)	+ 347%	546	+ 346 %
Saisonniers et salariés occasionnels	3145 (52 %)	+ 204%	342	+ 227 %
Main d'œuvre totale	6017	+ 219%	2708	+ 244 %

Tableau 1 : Main d'œuvre des exploitations bio pyrénéennes en 2020 et évolution depuis 2010 (en nombre d'actifs et en ETP)

Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

LA MAIN D'ŒUVRE DES FERMES BIO A PLUS QUE DOUBLÉ ENTRE 2010 ET 2020.

- En 2020, 6 017 personnes actives (nommés "actifs" dans le tableau ci-contre) travaillent dans une exploitation bio pyrénéenne, soit 4,2 personnes en moyenne par ferme (exploitants, famille et salariés) contre 2,5 dans les exploitations non-bio.

- En 2020, en termes de volume de travail, ces 6 017 personnes correspondent à 2 708 ETP, soit 1,9 ETP par ferme bio, contre 1,4 ETP sur les fermes non-bio.

LA MAIN D'ŒUVRE PAR FERME

La main d'œuvre permanente chez les bios du massif des Pyrénées correspond à **48 % des actifs bio**. Le poids de l'emploi saisonnier et salarié occasionnel des fermes bio (52 %) est plus élevé que dans les fermes non bio en 2020 (32 %).

Si le nombre de personnes travaillant par ferme bio a légèrement diminué entre 2010 et 2020, passant de 4,4 à 4,2, le nombre d'ETP moyen augmente de 0,1 point.

Dans les fermes non-bio, une perte d'emplois importante est observée en 10 ans : on constate une chute de 40 % du nombre d'actifs qui y travaillent entre 2010 et 2020 passant de 3,2 personnes par ferme en 2010 à 2,5 personnes en 2020.

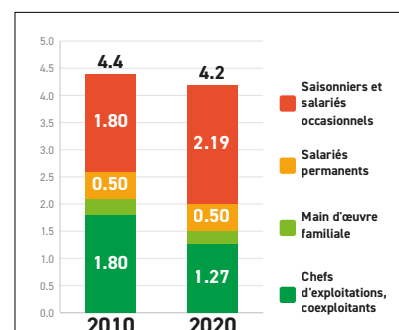


Figure 4 : Main d'œuvre moyenne par exploitation bio (en nombre d'actif/ferme)

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 / Base INOSYS Nouveau regard

LES SURFACES BIO DANS LE MASSIF

La répartition des principales occupations des sols en bio reste stable entre 2010 et 2020, avec les prairies qui représentent **80 %** des surfaces bio des Pyrénées et les vignes **9 %**.

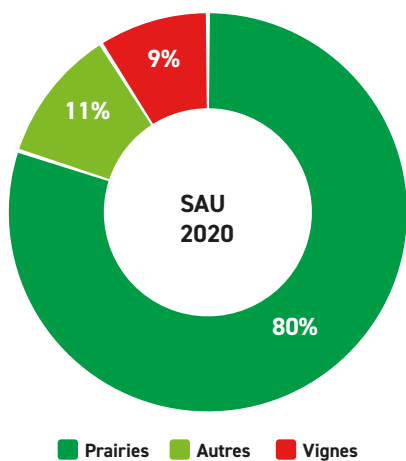


Figure 5 : Répartition des cultures principales en bio
Source : Agreste – recensement agricole 2020 / base INOSYS Nouveau regard - Prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés)



47 150
ha de prairies



5 400
ha de vignes



2 370
ha de céréales

EVOLUTION DES SURFACES EN AB ENTRE 2010 ET 2020 EN %	
Prairies	+ 226%
Vignes	+ 226%
Céréales	+ 250%
Cultures fruitières	+ 140%
Oléagineux	+ 587%
Fourrages annuels	+ 1309%
Jachères	+ 120%
Légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	+ 349%
Protéagineux et légumes secs pour leur graine	+ 194%
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	+ 258%
Pommes de terre	+ 226%
Fleurs et plantes ornementales	+ 102%
Plantes à fibres et plantes industrielles diverses	n.c

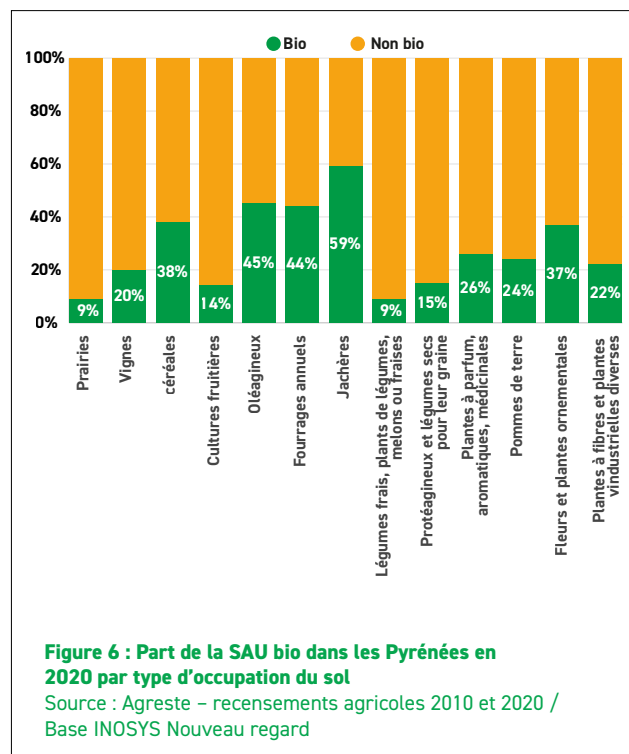
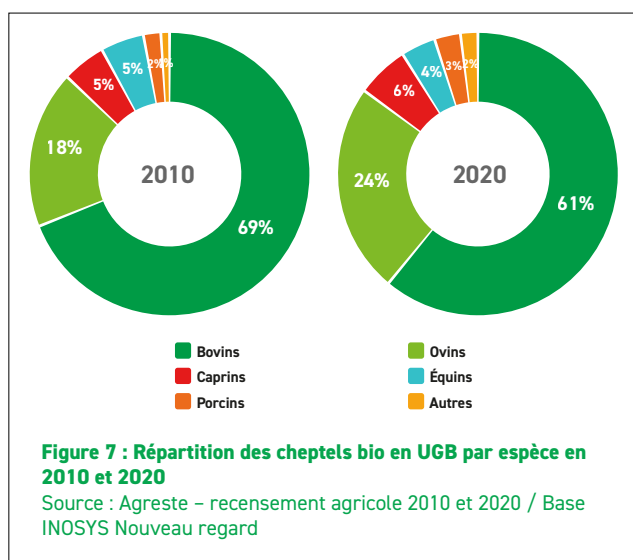


Figure 6 : Part de la SAU bio dans les Pyrénées en 2020 par type d'occupation du sol
Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / Base INOSYS Nouveau regard

Tableau 2 : Evolution de la SAU bio entre 2010 et 2020 (en %)
Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

LES CHEPTELS BIO DANS LE MASSIF



UNE FORTE AUGMENTATION DU CHEPTEL BIO EN 10 ANS

En 2010, on dénombre **12 344 UGB bio** sur le massif. En 2020, on dénombre **34 171 UGB bio** soit une **multiplication par 2,7** du nombre d'UGB en 10 ans.

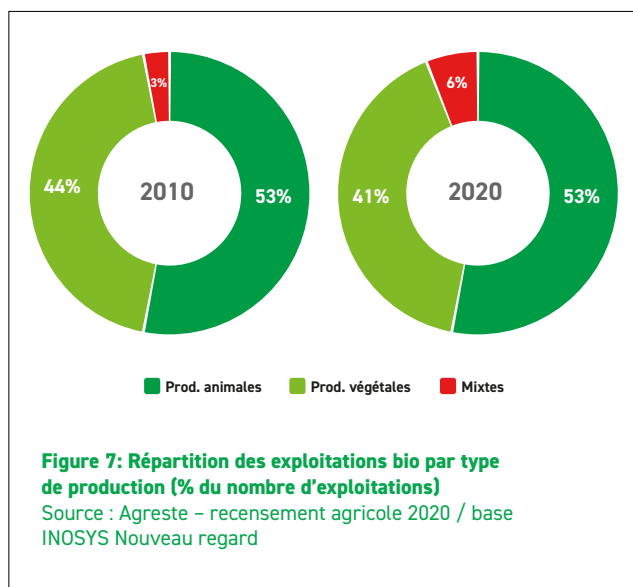
En non bio, le nombre d'UGB a diminué de 0,1% entre 2010 et 2020.

La majorité du cheptel bio en 2020 est bovin, représentant **61% des UGB bio** (20 942 UGB) suivi des ovins, avec 24% (8 056 UGB).

ESPÈCES ET ORIENTATION DE PRODUCTION	NB D'ÉLEVEURS AYANT	TÊTES	UGB	EVOLUTIONS DES UGB ENTRE 2010 ET 2020 EN %	PART DU BIO SUR LE TOTAL
Total ensemble du cheptel	797	--	34 172	+ 277%	8%
Total bovins	364	25 078	20 942	+ 246%	9%
☛ Vaches laitières	77	1 562	2 265	+ 648%	9%
☛ Vaches allaitantes	316	9 809	8 828	+ 218%	8%
Total ovins	292	49 111	8 056	+ 369%	6%
☛ Brebis mères laitières	103	17 482	3 496	+ 460%	5%
☛ Brebis mères allaitantes	194	17 993	3 059	+ 268%	10%
Total caprins	109	5 519	1 354	+ 234%	21%
☛ Chèvres	103	3 848	1 154	+ 222%	21%
Total équins	211	1 603	1 927	+ 295%	14%
☛ Juments selle	86	566	509	+ 243%	14%
☛ Juments lourdes	56	283	283	+ 228%	7%
Total porcins	96	3 997	1 120	+ 443%	9%
☛ Truies	36	603	127	+ 1723%	18%
Total volailles	122	61 424	759	+ 562%	9%
☛ Poules pondeuses d'œufs de consommation	101	18 452	258	+ 724%	18%
☛ Poulets de chair et coqs	28	27 637	304	+ 494%	15%
Lapines mères	16	80	13	+ 76%	7%
Apiculture (nombre de ruches)	91	14 275	--	+ 217%	8%

Tableau 3 : Evolution des cheptels bio par espèce entre 2010 et 2020 (en %) - Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

LES SYSTÈMES MAJORITAIRES SELON LA TYPOLOGIE INOSYS



DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES

En 2020, **53 %** des exploitations bio des Pyrénées sont des exploitations spécialisées en productions végétales (25 % en non-bio), **41 %** en productions animales (70 % en non-bio) et **6 %** sont mixtes (5 % en non-bio).

Parmi les fermes bio du massif, **près d'1 ferme sur 5 est spécialisée dans la viticulture**, suivi par les producteurs de fruits et légumes (dont pépiniéristes) et les polyculteurs.

Les élevages bio les plus présents en 2020 sont les fermes spécialisées dans l'élevage de bovins destinés à la viande, avec **169 fermes** qui utilisent **30 %** des surfaces bio du massif.

SYSTÈME MAJORITAIRE AGRÉGÉ (voir annexe pour les détails des systèmes concernés)		NB D'EXPLOITATIONS	SAU EN HA	CHEPTEL EN UGB	MAIN D'ŒUVRE EN ETP
TOTAL exploitations dont :		1 428	59 300	34 172	2 708
Spécialité végétales	Polyculture, exploitations forestières, spécialisés herbes ou autres cultures	196	3 147	91	385
	Grandes cultures spécialisés	34	1 672	33	28
	Fruits, légumes, horticulture-pépiniéristes ou cultures spéciales à haute valeur ajoutés spécialisés	234	1 882	245	457
	Mixtes grandes cultures + autres productions végétales	24	818	83	57
	Viticulture spécialisé	269	5 276	58	661
	Autres élevages (équins, apiculture, microélevage)	123	2 708	1 013	149
	Elevages granivores spécialisés	15	190	521	16
Spécialité animale	Polyélevage	103	10 246	8 921	205
	Bovins viande spécialisés	169	17 032	11 492	253
	Ovins viande spécialisés	48	4 242	1 851	73
	Bovins lait spécialisés	23	1 679	1 655	54
	Ovins lait spécialisés	57	2 086	2 684	97
	Caprins lait spécialisés	47	1 890	1 010	93
Mixte	Polyculture-élevage granivore	11	193	174	17
	Polyculture-élevage avec herbivores	75	6 239	4 339	63

Tableau 4 : Les différents systèmes bio des Pyrénées en 2020 - Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

VALORISATION DES PRODUITS CERTIFIÉS BIO

DES FERMES QUI MISENT SUR LES CIRCUITS COURTS

Des fermes bio pyrénéennes de plus en plus engagées dans des démarches de valorisation supplémentaires de leurs produits

Entre 2010 et 2020 le nombre d'exploitations bio proposant d'autres signes de qualité, des activités de diversification non agricoles (tourisme, production et vente d'énergie renouvelable ou exploitation forestière) ou qui transforment leurs produits à la ferme **a augmenté** (jusqu'à une multiplication par 3,6 pour la transformation).

En 2020, **72% des exploitations bio pyrénéennes** commercialisent des produits en circuits courts (contre 58% en 2010), dépassant de loin la tendance nationale de 53% en 2020.

	NB D'EXPLOITATIONS BIO EN 2020	PART BIO EN 2020	EVOLUTION 2010-2020 EN %
Autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio) dont	436	31%	+ 242%
☛ AOP	363	25%	+ 247%
☛ IGP	238	17%	+ 270%
☛ Label rouge	48	3%	+ 320%
Activités de transformation (hors vinification à la ferme) dont	595	42%	+ 365%
☛ Transformation de lait	133	9%	+ 309%
☛ Transformation ou découpe de viande	266	19%	--
☛ Transformation de fruits et/ou légumes	165	12%	--
Activités de diversification dont	281	20%	+ 299%
☛ Travail à façon	75	5%	+ 1250%
☛ Tourisme - hébergement - loisirs	109	8%	+ 188%
☛ Énergie renouvelable (pour la vente)	43	3%	+ 538%
Circuits courts (hors vin) dont	1027	72%	+ 284%
☛ Vente directe (hors vin)	821	57%	+ 241%

Tableau 4 : Les différents systèmes bio des Pyrénées en 2020 - Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard

Quels sont les stratégies de valorisation des produits des fermes pyrénéennes (bio et non bio) en 2020 ?

Autres signes de qualité (AOP, IGP, Label Rouge) → **37 %** des exploitations
Transformation → **21 %** des exploitations
Diversification → **21 %** des exploitations
Circuits courts (hors vins) → **35 %** des exploitations

ANNEXES

SOURCE ET CHAMPS DE L'ÉTUDE

LE RECENSEMENT AGRICOLE

Les exploitations agricoles recensées

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production
- supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des
- établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de
- gestion.
- Les structures gérant des pacages collectifs ne sont pas comprises dans le champ de la présente étude.

La surface agricole utilisée (SAU) recensée

Les structures gérant des pacages collectifs n'étant pas interrogées lors du recensement agricole, les surfaces collectives ne sont pas prises en compte. La présente étude considère donc uniquement les surfaces gérées individuellement par une exploitation agricole.

TYPLOGIE INOSYS

Les chiffres présentés dans cette synthèse sont issus de la typologie INOSYS, basée sur un champ plus restreint que celui du recensement agricole. Les exploitations professionnelles retenues sont uniquement ;

- les exploitations de dimension économique Petite, Moyenne et Grande (PBS \geq 25 000 €)
- les micro-exploitations (PBS < 25 000 €) comptabilisant au moins un mi-temps de main d'œuvre totale (\geq 0,5 ETP)

- les micro-exploitations ayant moins d'un mi-temps de main d'œuvre mais avec au moins 10 000 € de PBS et déclarant un SIQO (dont AB) ou une activité de transformation à la ferme

Les différents systèmes et la typologie agrégée utilisées dans cette publication : correspondance avec les codes typologiques

Exploitations spécialisées végétales :

Polyculture, exploitations forestières, spécialisés herbes ou autres cultures : NPV3, NPV261
Grandes cultures spécialisés : NPV11, NPV12
Fruits, légumes, horticulture-pépiniéristes ou cultures spéciales à haute valeur ajoutés spécialisés : NPV211, NPV212, NPV221, NPV231, NPV251
Mixtes grandes cultures + autres productions végétales : NPV213, NPV222, NPV232, NPV242, NPV252, NPV262
Viticulture spécialisé : NPV2411, NPV2412, NPV2413, NPV2414

Exploitations spécialisées animales :

Elevages granivores spécialisés : NEG12, NEG22, NEG32
Bovins viande spécialisés : NEH1211
Ovins viande spécialisés : NEH1212
Bovins lait spécialisés : NEH2211
Ovins lait spécialisés : NEH2213
Caprins lait spécialisés : NEH2212
Polyélevages : NEH122, NEH222, NEH1213, NEH2214
Autres élevages (équins, apiculture, microélevage) : NDE, NNA2, NNA3, NNA11, NNA12

Exploitations mixtes végétales / animales :

Polyculture-élevage granivore : NEG11, NEG21, NEG31
Polyculture-élevage avec herbivores : NEH111, NEH112, NEH211, NEH212

Retrouvez plus d'informations et le détail des codes typologiques INOSYS sur :

<https://chambres-agriculture.fr/sinformer/nos-ressources/productions/references-systeme-inosys>

ANNEXES

DÉFINITIONS

PRODUCTION BRUT STANDARD (PBS)

La production brute standard (PBS) est une production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon les prix et rendements d'une année donnée. Les PBS constituent ainsi un proxy du chiffre d'affaires des exploitations agricoles.

Les productions brutes standard (PBS) sont calculées en multipliant les surfaces mises en culture et les effectifs d'animaux par des coefficients reflétant les valeurs moyennes des rendements et des prix calculés sur une période de 5 ans. Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019.

À partir de 2020, sont considérées comme :

- « **micros** » les exploitations dont la PBS est inférieure à **25 000 €**,
- « **petites** » celles dont la PBS est comprise entre **25 000 et 100 000 €**,
- « **moyenne** » celles avec une PBS comprise entre **100 000 et 250 000 €** et
- « **grandes** » celles supérieures à **250 000 €** de PBS.

EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Il s'agit du travail d'une personne à plein temps (au moins **1600 h travaillées**) pendant une année entière, soit **225 j/an**.

UNITÉ DE GROS BÉTAIL (UGB)

Cette unité est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de **1,45** alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de **0,014**.

SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

Cette notion est normalisée dans la statistique européenne comprenant terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers..

Publication réalisée par le réseau des chambres et des élevages bio des Pyrénées

Auteurs : Juliane Papuchon (ACAP), Andréa Cassagne (Réseau élevage bio des Pyrénées)

Avec la contribution des Chambres d'agriculture des pyrénées, des GAB et CIVAM bio des Pyrénées, Chambre agriculture France, du SRISET de la DRAAF

Conception graphique : Pierre Lacroux

Crédits photos : JB Roubinet - Projet SagiTerres, Raphaële Charmetant, ACAP, Chambres d'agriculture

En partenariat avec



Avec le soutien financier de

